

Image not found or type unknown



Recuperer mon apport personnel

Par **maelvir**, le **09/03/2014** à **21:02**

bonjour

j'avais acheté avec mon ex conjoint une maison avec un apport de 20000 euros (10000 euros chacun).Après quelques années, nous nous sommes séparés, et il a décidé de garder cette maison.Tout a été écrit chez le notaire.Après 2 ans de séparation, je me pose une question: aurais-je dû récupérer mon apport de 10000 €???

Merci pour votre réponse

VIRGINIE ANGONIN